

# MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS -CAMEROUN-



## Troisième Forum National sur la Cybersécurité et la Lutte contre la Cybercriminalité 2024 (FNCC-2024)

*Thème: Ecosystème national du numérique et  
protection des données stratégiques.*

### NOTE CONCEPTUELLE

*Du 10 au 11 décembre 2024 à la Communauté Urbaine de Bertoua.*

*Forum National sur la Cybersécurité et la Lutte contre Cybercriminalité (FNCC) 2024  
Communauté Urbaine de Bertoua (Cameroun).*

# SOMMAIRE

<b>I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION</b> .....	3
<b>II. PROBLEMATIQUE</b> .....	3
<b>III. DATE ET LIEU DU FORUM</b> .....	4
<b>IV. OBJECTIFS</b> .....	4
<b>V. ARTICULATION DU FORUM</b> .....	5
<b>V.1 - CEREMONIE SOLENNELLE D'OUVERTURE</b> .....	<b>5</b>
<b>V.2 TRAVAUX EN PLENIERE</b> .....	<b>6</b>
<b>V.3 CEREMONIE SOLENNELLE DE CLOTURE</b> .....	<b>6</b>
<b>VI. PARTICIPANTS</b> .....	12
<b>VII. METHODOLOGIE</b> .....	12
<b>VIII. RESULTATS ATTENDUS</b> .....	12
<b>IX. RAPPORTEURS DU FORUM</b> .....	13
<b>X. CONTACTS DU COMITE D'ORGANISATION</b> .....	13
<b>XI. ANNEXES</b> .....	14

Draft FNCC 2024

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information, le Ministère des Postes et Télécommunications organise le troisième Forum National sur la Cybersécurité et la Lutte contre la Cybercriminalité sur le thème : « *cyberespace national et protection des données stratégiques* ». Le but de ce forum est de susciter des échanges entre experts nationaux autour des menaces actuelles auxquelles les données de l'écosystème national du numérique sont confrontées et d'en dégager des recommandations. Les recommandations issues de ce forum permettront de consolider les politiques, les stratégies et les programmes de cybersécurité afin de mener une lutte efficace contre la cybercriminalité.

## II. PROBLEMATIQUE

Dans notre ère de révolution des données, de big data et de l'intelligence artificielle, il est largement admis que la collecte et la diffusion de données migratoires peuvent apporter de nombreux avantages. Toutefois, les considérations relatives à la vie privée et à la protection des données doivent être au centre de toutes les discussions. Les risques associés au traitement de ces données sont importants pour les personnes dont les données personnelles sont traitées. Il est primordial de respecter et de garantir la dignité humaine et le droit fondamental à la vie privée des individus.

De nombreuses difficultés du domaine de la protection de la vie privée et des données découlent du rythme rapide des avancées technologiques, ce qui provoque l'obsolescence et les vides dans les cadres juridiques relatifs à la protection des données des Etats.

Les grands protagonistes qui contribuent à l'accélération des avancées technologiques sont les géants du web à l'instar d'Amazon, Facebook et Netflix dont le cœur de métier de leur profession demeure la collecte et la manipulation de données de façon intrinsèque. Ainsi les données personnelles s'accumulent et se rassemblent dans l'univers des études de marché, d'opinions et études marketing : des classiques telles que les nom et prénom aux plus sensibles comme le numéro de carte de paiement et la plaque d'immatriculation. L'ensemble de ces données volontairement ou involontairement cédées par les utilisateurs anonymes sont stockées et entreposées dans des espaces dédiés dont les doutes sont légitimes relativement à la protection de ces données.

Des inquiétudes mesurées s'éveillent sur la collecte et le stockage de ces données tout azimut. L'inépuisable mine d'or des données issues du web social et du Big Data intensifie les appréhensions et accentue l'effroi numérique collectif.

Pourtant la confrontation de ces deux types de données statiques et dynamiques constitue la panacée de tout un secteur des études en proie à de profondes mutations. La maîtrise de ces données pourrait préfigurer le secteur de demain. Les assises de Bertoua vont servir de cadre de réflexions pour les Experts nationaux afin d'indiquer la ligne de conduite à adopter pour assurer la protection des données de l'écosystème national du numérique. Tel est l'objet du présent forum.

### **III. DATE ET LIEU DU FORUM**

Le troisième Forum National sur la Cybersécurité et la Lutte contre la Cybercriminalité se déroulera du *10 au 11 décembre 2024* à la Communauté Urbaine de Bertoua.

### **IV. OBJECTIFS**

#### **IV.1- Objectif global**

Le troisième Forum National sur la Cybersécurité et la lutte contre la Cybercriminalité a pour objectif global d'évaluer les risques auxquels les données de l'écosystème national du numérique sont exposées afin de proposer les stratégies de réponse pour contrer les menaces de cybercriminalité, d'explorer les opportunités et les pistes de solution permettant de consolider les politiques, les programmes de cybersécurité et de cyberdéfense nationale.

#### **IV.2- Objectifs spécifiques**

##### **Pour l'Etat :**

- 1) Recenser les mécanismes de réponses permettant de traiter les risques afin d'assurer la protection des données de l'écosystème national du numérique;
- 2) Relever les pistes de solutions de protection de données susceptibles d'être inscrit dans les programmes de sécurité et de défense du cyberspace national ;
- 3) Collecter et compiler les suggestions et les recommandations ;
- 4) Collecter et compiler les statistiques.

##### **Pour les participants :**

- 1) Sensibiliser les participants sur les menaces qui pèsent sur les données de l'écosystème national du numérique ;

- 2) Renforcer les capacités des participants sur les mécanismes de protection des données de l'écosystème national du numérique.

## **V. ARTICULATION DU FORUM**

Le Forum National sur la Cybersécurité et la Lutte contre la Cybercriminalité s'articulera autour des points suivants :

1. Cérémonie solennelle d'ouverture ;
2. Salon d'exposition ;
3. Travaux en plénière ;
4. Cérémonie solennelle de clôture.

### **V.1 - Cérémonie solennelle d'ouverture**

La cérémonie solennelle d'ouverture sera présidée par Madame le Ministre des Postes et Télécommunications ou son représentant, assistée des hautes personnalités invitées de la région de l'Est. Elle s'articulera autour des points suivants : leçon inaugurale, discours d'ouverture, photo de famille, ouverture du salon d'exposition, échanges avec la presse.

#### ***V.1.1 Leçon inaugurale***

La leçon inaugurale sera faite par le Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Bertoua. L'expert s'appesantira sur le thème du forum en faisant ressortir entre autres les différentes facettes la protection des données et en évoquant les initiatives entreprises au Cameroun et dans le monde.

#### ***V.1.2 Discours d'ouverture***

Deux temps forts meublent ce point : le discours de bienvenue du Maire de la ville de Bertoua, suivi du discours solennel d'ouverture prononcé par Madame le Ministre des Postes et Télécommunications.

#### ***V.1.3 Photo de famille***

La photo de famille est composée de Madame le MINPOSTEL, ses hôtes, les Experts et l'ensemble des participants, suivant l'ordre protocolaire.

#### ***V.1.4 Ouverture du salon d'exposition***

Le Ministre des Postes et Télécommunications procèdera à la coupure du ruban symbolique marquant l'ouverture du salon ; puis suivra une visite guidée des stands.

### ***V.1.5 Echanges avec la presse***

Il s'agira pour madame le Ministre des Postes et Télécommunications de s'entretenir avec les médias sur les objectifs, le déroulement et les attentes du forum.

## **V.2 TRAVAUX EN PLENIERE**

Les travaux en plénière se dérouleront autour de trois (03) panels composés de douze (12) exposés repartis de la manière suivante : Panel 1 (04 exposés), Panel 2 (04 exposés), Panel 3 (04 exposés).

**M. NDONGO Paul Petit**, Inspecteur Général des Services au MINPOSTEL, Modérateur Général du forum conduira les travaux en plénière. Le **Dr. NLEND Raphaël**, Conseiller Technique n°1 au MINPOSTEL, sera le Rapporteur Général des travaux.

Ces travaux seront organisés de la manière suivante :

### **PANEL 1 : Ecosystème national du numérique au cœur de la menace de la sécurité des données.**

Ce panel a pour objectif de planter le décor de la protection des données stratégiques dans le cyberspace national. Il sera question de discuter des enjeux et défis relatifs à la protection des données, des opportunités qu'offrent les technologies émergentes pour contrer ces menaces et de l'approche réglementaire.

#### **Modérateur :**

- **Dr. NGAE Denis**, Chef de Division des Projets, Etudes et de la Prospective au MINPOSTEL.

#### **Rapporteurs:**

- **M. GNOGA DIKDIM Charles**, Sous-directeur de la Sécurité des Réseaux à la DSR/MINPOSTEL ;
- **M. AKONO Théodore**, Chef Service des Etudes et de la Prospective à la DSR/MINPOSTEL ;
- **M. ESSOME ESSOME**, Cadre DRPT ;
- **M. TCHEMENI Steve Leonel**, Cadre DPEP ;
- **Mme MBALLA ENGUENE Ariane**, Cadre DRPT ;
- **M. ONGUENE Germain**, Cadre DSR/MINPOSTEL.

## **INTERVENTION N°1 : Protection des données stratégiques : Enjeux et défis.**

**Par M. MINKA Thierry, Expert en Cybersécurité.**

L'Expert introduira son sujet et abordera dans un premier temps les enjeux stratégiques de la protection de données, du transfert des données, de l'économie des données, de la réglementation, etc. Dans un deuxième temps il présentera les défis relatifs à la sécurité des données, à la collecte excessive et au traitement des données, à la violation de données, à la gouvernance et à la régulation, à l'éthique et à la vie privée. Il finira par la présentation des défis techniques et technologiques et formulera des recommandations.

## **INTERVENTION N°2 : Protection des données des utilisateurs des médias sociaux faces aux défis posés par le profilage à l'ère de l'intelligence artificielle.**

**Par Dr EYOUM Gérard Lewourien, Directeur Général de CYBERIX SARL, Expert cybersécurité.**

L'Expert présentera les médias sociaux et leurs avantages, il déroulera les défis posés par l'utilisation des données personnelles à travers le profilage, le ciblage et les cookies. Il abordera les approches de profilage des données personnelles dans les réseaux sociaux à l'ère de l'IA, et indiquera les conséquences de ces pratiques pour les utilisateurs. Il donnera enfin les démarches de conformité juridique et les initiatives de remédiation telle que le Privacy Sandbox initiatives de google, il clôturera son intervention par des recommandations.

## **INTERVENTION N°3 : Technologies émergentes : Opportunités ou menaces pour la protection des données à caractères personnelles.**

**Par : M. MANGA Blaise, Campus Manager Keyce Informatique et Intelligence Artificielle.**

L'Expert après avoir présenté les technologies émergentes, montrera les opportunités qu'offrent ces technologies émergentes dans les cadres de la protection des données personnelles, il indiquera les risques et les menaces quant au traitement automatisé des données personnelles en utilisant ces technologies. Il présentera les approches juridiques et de régulation. Il terminera par les recommandations.

## **INTERVENTION N°4 : Protection des données personnelles : approches de réglementation nationale et d'intégration internationale**

Par l'Expert Dr BITYEBIYA'A Pierrette Annie, Directeur de la Sécurité des Réseaux et des Systèmes d'Information, MINPOSTEL.

L'Expert procédera à l'autopsie de l'arsenal juridique du Cameroun relativement à la protection des données personnelles. Il évoquera les mesures réglementaires et les lignes directrices régionales, sous-régionales et internationales. Il évoquera enfin les perspectives relatives à la protection des données à caractère personnelle au Cameroun, et formulera les recommandations.

### **PANEL 2 : Administrations publiques et la problématique de protection des données.**

Le panel examinera les mécanismes de protection des données sensibles de l'Etat, du système national d'état civil, de la protection des données médicales et de la protection des données des présumés coupables.

#### **Modérateur :**

- **M. POKAM Antoine, Inspecteur n°3, Chargé des Questions Technique du MINPOSTEL**

#### **Rapporteurs:**

- **M. FOTIE Eugène, Sous-directeur des Technologies de Sécurité à la DSR/MINPOSTEL ;**
- **M. DJASEP Thierry, Chef Service des Autorisations à la DSR/MINPOSTEL ;**
- **M. ATANGANA Bruno, Chef Service DIER ;**
- **Dr ZAMBE Yvan Cadre DPEP ;**
- **M. FOUMANE Robert de Juliot, Cadre DAJ ;**
- **Mme MAINOUE Florence, Cadre DSR.**

## **INTERVENTION N°1 : Protection des données sensibles de l'Etat : Quelle finalité ?**

Par **Brice WANGUE, Expert en Data protection.**

Après son introduction, l'Expert présentera les foyers des données personnelles des agents de l'Etat, il donnera les principes clés de la protection des données personnelles des agents de l'Etat. Il indiquera les mesures prises par l'Etat et les approches adoptées pour assurer la protection des données personnelles dans le cas de l'administration électronique. Il relèvera les mesures



de traitements des données à caractère personnel des agents de l'Etat et montrera les finalités de ces traitements des données. Il finira par la présentation des stratégies mises en place pour garantir la souveraineté des données personnelles des agents de l'Etat et fera des recommandations.

## **INTERVENTION N°2 : Système national d'état civil et protection des données des citoyens**

Par l'Expert du BUNEC Cameroun.

L'Expert du BUNEC, présentera l'organisation du système de l'Etat Civil au Cameroun. Il indiquera les mécanismes entrepris par le BUNEC pour assurer la protection et la consolidation des données personnelles de l'Etat Civil à l'ère de la transformation digitale, les moyens de protection contre la divulgation d'informations confidentielles mis en place par le BUNEC et la sécurité du système d'archivage. Il fera le parallèle entre les données personnelles de l'Etat Civil et les problématiques des identités numériques. Il finira par les suggestions et recommandations.

## **INTERVENTION N°3 : Système national de santé et protection des données médicales**

Par **Noms/prénoms et fonction Expert MINSANTE.**

L'Expert du MINSANTE donnera la définition d'une donnée de santé et les différentes catégories de données de santé. Il évoquera les principes et les critères de traitement des données de santé et présentera les référentiels nationaux ou internationaux et les spécificités de la protection juridique en rapport avec le traitement des données médicales. Il citera les solutions logicielles permettant de garantir la protection des données de santé. Il énoncera les bonnes pratiques permettant d'assurer une sécurité optimale des données des patients et terminera par des recommandations.

## **INTERVENTION N°4 : Police nationale face à l'épreuve de la protection des données des citoyens et présumés coupables.**

Par : **ANGOUAKAYE WALWAL, Commissaire de Police, Expert DGSN.**

Dans cette communication, l'Expert de la Police Nationale présentera les principes d'orientations relatives à la protection des données collectées dans les activités d'établissement des cartes nationales d'identité, des passeports ainsi que l'enregistrement des données des présumés coupables. Il indiquera les pratiques de gestion des plaintes en lien avec la protection des données personnelles, les pratiques de traitement des données des présumés coupables, la communication de données entre services de police et entre d'autres organismes publics ou privés, les dispositions de Transfert de données à l'international. Il finira par donner les recommandations à l'Etat.

### **PANEL 3 : Organisations nationales et internationales : Quelles démarches pour la protection des données ?**

Ce panel traitera des questions relatives à la gestion de la sécurité des données des clients dans les systèmes bancaires, les approches de protection des données par les opérateurs de téléphonie mobile, des organisations nationales et internationales et le modèle de construction d'un écosystème de protection des données.

#### **Modérateur : M. le Représentant de l'Université de Bertoua de :**

- **M. MEYO Jean-Yves**, Chef Service des Audits de Sécurité à la DSR/MINPOSTEL;
- **Mme. BANJEM Elisabeth**, Cadre à la DSR/MINPOSTEL ;
- **Mme TICKY MPONDO Armelle**, Cadre à la DSR/MINPOSTEL ;
- **Mme KWEDI ESSOMBE Simone**, Cadre à la DSR/MINPOSTEL ;
- **M. GBEL NKILI Parfait**, Cadre à la DSR/MINPOSTEL ;
- **Mme MAKUISSU Julienne**, Cadre DCI/MINPOSTEL.
- **Mme MADIA Galicie**, Cadre à la DSR/MINPOSTEL ;
- **Mme BAKONG Lisa**, Cadre à la DIR/MINPOSTEL ;
- **M. OKOMONO Franck**, Cadre à la DSR/MINPOSTEL ;
- **M. BITJOKA Jordan Raphael**, Cadre à la DIR/MINPOSTEL.

#### **INTERVENTION N°1 : Mécanismes de gestion de la sécurité des données des clients dans les systèmes bancaires.**

Par : **Noms/prénoms et fonction de, Expert AFRILAND FIRST BANK.**

L'expert du secteur bancaire indiquera en premier lieu les catégories de données sensibles collectées par le secteur bancaire nécessitant une protection. Il

donnera les concepts normatifs généraux de traitement des données dans le secteur bancaire et parlera de l'apport et de l'évolution du core banking system dans la protection des données. Il présentera les mesures de protection des données adaptées pour les opérations bancaires, les enjeux de protection des données à l'ère de l'open banking. Il finira par les bonnes pratiques pour les utilisateurs des services financiers et donnera quelques recommandations.

## **INTERVENTION N°2 : Protection des données personnelles : Quelle approche pour les opérateurs de téléphonie mobile ?**

Par : **Noms/prénoms et fonction de l'Expert de MTN**

L'Expert de MTN, après son introduction, indiquera les types de données personnelles collectées auprès des abonnés pour leur souscription aux services des réseaux mobiles, les mécanismes de traitement de ces données et leurs finalités. Il relèvera les principes de protection des données personnelles et de la vie privée des abonnés dans le cadre des communications électroniques. Il présentera les risques de collecte des données personnelles par les tiers à travers l'utilisation par des abonnés des équipements terminaux de nouvelle génération. Il indiquera les solutions pour éviter ce type de collecte des données. Il communiquera sur les mécanismes mis en place par les opérateurs pour assurer la protection des archives des données personnelles et formulera quelques recommandations.

## **INTERVENTION N°3 : Protection des données et organisations humanitaires contre les menaces numériques**

Par : **Noms/prénoms et fonction de l'Expert du UNHCR.**

L'Expert du UNHCR après son introduction présentera les approches du UNHCR dans le cadre de la protection des données à l'égard des réfugiés. Il relèvera les techniques de traitement des données des réfugiés pour la réinstallation. Il clarifiera les principes clés de la protection des données et de la vie privée dans le cadre de la réinstallation. Il présentera les normes du HCR en matière de protection des données et de la vie privée dans le cadre de la réinstallation. Il finira par les bonnes pratiques et les recommandations.

## **INTERVENTION N°4 : Construction d'un écosystème national de données.**

**Par : Pr BELL BITJOKA Georges, Directeur Général de ITS SARL, Expert cybersécurité.**

L'Expert définira l'écosystème des données. Il présentera l'importance et les avantages d'un écosystème de données modernes, ses composants et son contenu. Il présentera un modèle contextualisé d'un écosystème national de données et indiquera le mode de fonctionnement et d'exploitation d'un tel écosystème et formulera des recommandations.

### **V3- CEREMONIE SOLENNELLE DE CLOTURE**

La cérémonie de clôture sera présidée par Madame le Ministre des Postes et Télécommunications ou son représentant, assistée éventuellement des hautes personnalités de la République du Cameroun. Elle sera ponctuée par la lecture du rapport général et du discours de clôture du MINPOSTEL.

### **VI. PARTICIPANTS**

Les participants de ce forum viendront des secteurs publics et privés, des universités et grandes écoles, des forces de sécurité et de défense et de la société civile.

### **VII. METHODOLOGIE**

Le Forum s'organisera autour des panels composés d'experts dans les domaines de la cybersécurité en général et de la protection des données en particulier, dont les communications se feront sous forme de présentations suivies d'échanges, des témoignages d'acteurs de terrain et de retour d'expérience en présentiel et en ligne.

### **VIII. RESULTATS ATTENDUS**

#### **Pour l'Etat :**

- Mécanismes de réponses recensés et menaces sécuritaires du cyberespace national maîtrisés;
- pistes de solutions à inscrire dans les programmes de sécurité et de défense du cyberespace national relevées ;
- collecte et compilation des suggestions et des recommandations ;
- collecte et compilation des statistiques ;

Pour les participants :

- Capacité des participants à la protection des données renforcées;

- Actes du forum partagés.

#### **Pour l'Etat :**

- 1) les mécanismes de réponses permettant de traiter les risques afin d'assurer la protection des données de l'écosystème national du numérique sont recensés;
- 2) les pistes de solutions de protection de données susceptibles d'être inscrit dans les programmes de sécurité et de défense du cyberspace national sont relevés;
- 3) les suggestions et les recommandations sont collectés et compilés ;
- 4) les statistiques sont collectés et compilés.

#### **Pour les participants :**

- 1) les participants sur les menaces qui pèsent sur les données de l'écosystème national du numérique sont sensibilisés ;
- 2) les capacités des participants sur les mécanismes de protection des données de l'écosystème national du numérique sont renforcés.

### **IX. RAPPORTEURS DU Forum**

#### **Rapporteur Général :**

- **M. NLEND Raphaël**, Conseiller Technique N°1 au MINPOSTEL ;

#### **Membres :**

- **M. GNOGA Charles**, Sous-directeur de la Sécurité des Réseaux ;
- **M. Fotié Eugene**, Sous-directeur des Technologie de Sécurité ;
- **M. MEYO Jean-Yves**, Chef Service des Audits de Sécurité ;
- **M. DJASEP Thierry Roland**, Chef Service des Autorisations;
- **M. AKONO Théodore**, Chef Service des Etudes et Prospectives;

#### **Secrétariat :**

- Les Cadres de la DSR

### **X. CONTACTS DU COMITE D'ORGANISATION**

B.P :..... Yaoundé (Cameroun).

Tél :.....

Tél :.....

E-mail : .....

E-mail : .....

Site web :.....

## XI. ANNEXES

# Forum National sur la Cybersécurité et la Lutte contre Cybercriminalité (FNCC-2024)

*Thème: Ecosystème national du numérique et protection des données stratégiques*

Salle de Conférences de la Communauté Urbaine de Bertoua du 10 au 11 décembre 2024

## Agenda

PREMIERE JOURNEE : 10 Décembre 2024		
Horaire	Activité	Observations
08h00 – 09h30	Arrivée et enregistrement des participants/ <i>Participants registration</i>	
09h30 – 10h30	Cérémonie d'ouverture/ Opening ceremony <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocution de Bienvenue de Monsieur le Maire de la Ville de Bertoua</li> <li>• Mot de Monsieur le Gouverneur de la Région de l'EST</li> <li>• Leçon inaugurale du FNCC-2024</li> <li>• <b>Allocution d'Ouverture de Madame le Ministre des Postes et Télécommunications</b></li> <li>• Photo de famille</li> <li>• Coupure du ruban, ouverture du salon d'exposition et visite des stands</li> </ul>	
10h30 – 11h00	<b>Buffet d'ouverture/Opening buffet</b>	
Introduction et orientations du Panel 1		Modérateur Général : NDONGO Paul Petit
<b>Panel N°1: Ecosystème nationale du numérique au cœur de la menace de la sécurité des données .</b>		<b>Modérateur SASSA Thérènce</b>
11h00 – 11h25	Protection des données personnelles : approches de réglementation nationale et d'intégration internationale.	<b>EVINA Pierrette Annie</b>
11h25 – 11h50	Protection des données stratégiques : Enjeux et défis	<b>MINKA Thierry</b>
11h50 – 12h15	Technologies émergentes : Opportunité ou menace pour la protection des données à caractères personnelles	<b>MANGA Blaise</b>
12h15 – 12h40	Protection des données des utilisateurs des médias sociaux faces aux défis posés par le profilage à l'ère de l'intelligence artificielle	<b>EYOUM GERARD</b>
12h40 – 13h30	<b>Echanges</b>	
13h30 – 14h30	<b>Pause-déjeuner/ lunch break</b>	
Introduction et orientations du Panel 2		Modérateur Général : NDONGO Paul Petit
<b>Panel N°2: Administrations publiques et la problématique de protection des données</b>		<b>Modérateur NGUELE Paul Alain</b>
14h30– 14h55	Protection des données sensible de l'Etat : Quelle finalité ?	<b>WANGUE Brice</b>
14h55 – 15h20	Système national d'état civil et protection des données des citoyens	<b>EXPERT : BUNEC</b>
15h20 – 15h40	<b>Pause-café/ coffee break</b>	

15h40 – 16h05	Système national de santé et protection des données médicales	<b>EXPERT : MINSANTE</b>
16h05 – 16h30	Police nationale face à l'épreuve de la protection des données des citoyens et présumés coupables	<b>EXPERT : DGSN</b>
16h30 -17h30	<b>Echanges</b>	
	<b>Résumé des travaux du jour 1</b>	<b>Modérateur Général : NDONGO Paul Petit</b>
17h 30	<b>Fin de la journée 1</b>	

**DEUXIEME JOURNEE : 11 Décembre 2024**

Introduction et orientations du Panel 1		<b>Modérateur Général : NDONGO Paul Petit</b>
<b>Panel 3: Organisations nationales et internationale : Quelles démarche pour la protection des données ?</b>		<b>Modérateur UNIV BTA</b>
7h30 – 09h00	<b>Pause-café/ coffee break</b>	
09h00 – 09h30	Gestion de la sécurité des données des client dans les systèmes bancaires	<b>EXPERT : AFRILAND FIRST BANK</b>
09h30 – 10h00	Protection des données personnelle : Quelle approche pour les opérateurs de téléphonie mobile ?	<b>EXPERT : ANTIC</b>
10h00 – 10h30	<b>Pause-café/ coffee break</b>	
10h30 – 11h00	Protection des données et organisations humanitaires contre les menaces numériques	<b>EXPERT UNHCR</b>
11h00 – 11h30	Construction d'un écosystème national de données	<b>EXPERT : BELL BITJOKA</b>
11h30 – 12h30	<b>Echanges</b>	
<b>Résumé des travaux du jour 2it must have been someone from an administration</b>		<b>Modérateur Général : NDONGO Paul Petit</b>
12h30- 14h30	<b>Pause-déjeuner/ lunch break</b>	
	<b>Finalisation du rapport</b>	<b>Dr. NLEND Raphaël Groupe des rapporteurs</b>
14h30 – 16h00	<b>Cérémonie de clôture du forum</b> ▪ Lecture du rapport final ▪ Discours de clôture	
16h00	<b>Fin de la deuxième journée et fin forum</b>	

**Comité de préparation des documents conceptuels.**

Supervision générale :

Co-présidence :

- .....
- .....

Membres :

- .....
- .....
- .....

•

.....

**Draft FNCC-2024**